

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2011**

Nombre de Conseillers :

en exercice : 13
présents : 10
votants : 10

L'an deux mille onze, le neuf juin, à 20 heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Présilly
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Alain Bullat, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} juin 2011,

Conseillers présents : A. BULLAT, H. DUNAND, F. VULLIET, B. TREMBLET, G. VIGNY, V. BLONDIN, R. PETTITT, N. DUPERRET, D. DUNAND, D. GENOUD

Conseillers excusés : C. GAZEL, P. JACQUEMAIN

Conseillers absents : X. SPRUNGLI

VOIRIE

1/ Aménagements de voirie Mikerne/Petit-Châble : marchés de travaux

M. Le Maire informe des différents devis reçus pour les travaux de voirie prévus dans les secteurs de Pomier-Mikerne, du Petit-Châble et de Beauregard. Etant donné la nature et la taille réduite des travaux il a été difficile de trouver des entreprises intéressées pour répondre à l'appel public à concurrence. Finalement les devis suivants ont été reçus, tous conformes à l'estimation financière qui avait été faite par le Maître d'œuvre :

Panneaux signalétiques de Mikerne : 3 119,33 € HT (à partager avec la Maison du Salève)
Terrassement : 6 136, 15 € HT
Marquage au sol et panneaux routiers : 13 000 € HT
Boîtes aux lettres + cache-poubelles : en attente

Les marchés vont maintenant être signés rapidement afin que les travaux puissent être réalisés le plus vite possible.

2/ Présentation du diagnostic des ouvrages d'art communaux

M. le Maire présente le diagnostic des ouvrages d'art communaux réalisé par la Direction Départementale des Territoires (DDT). On entend par ouvrage d'art les ponts dont l'ouverture du franchissement est supérieure à 2 mètres et les murs de soutènement dont la hauteur est supérieure à 2 mètres.

Sept ponts et quatre murs de soutènements ont été recensés. La plupart sont en bon état, mais les deux ponts traversant le Grand Nant (sur la route du Thouvet et sur la Route de Bel-Air) nécessitent quelques travaux.

Le Conseil municipal décide de demander des devis pour effectuer ces travaux d'entretien et de réparation sur les ouvrages, et de remettre un panneau d'interdiction de la circulation sur la route du Thouvet aux véhicules de plus de 8 tonnes.

3/ Vente/ échange d'un chemin rural à Beauregard

M. le Maire rappelle qu'il existe un chemin rural prenant son origine sur la RD 18 à Beauregard et se termine sur le chemin de Feigères. Long d'environ 175 mètres il coupe actuellement en deux un tènement appartenant à un même propriétaire et exploité par un agriculteur. Il n'est pour l'instant plus visible physiquement et n'est plus affecté à l'usage du public.

Afin de disposer d'un passage longeant la RD 18 et permettant, à terme, de créer un cheminement piéton le long de cette voie, il serait intéressant d'échanger ce chemin rural contre une bande de terrain de superficie équivalente contre la RD 18. Des contacts ont été pris avec la propriétaire concernée qui est d'accord sur le principe.

L'aliénation de ce chemin rural, prioritairement aux riverains, apparaît bien comme la meilleure solution. Pour cela, conformément au décret n°76-921 du 8 octobre 1976, il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune dans les conditions de forme et de procédure de l'enquête préalable au déclassement, à l'ouverture, à la fixation de la largeur et au déclassement des voies communales.

En conséquence,

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,
à l'unanimité,**

DECIDE de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural n°5 reliant la RD 18 au chemin rural dit « de Feigères », en application du décret n° 76-921 précité ;

DECIDE d'acquérir une bande de terrain le long de la RD 18 d'une surface équivalente audit chemin rural

AUTORISE M. ou Mme le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

RESSOURCES HUMAINES

5/ Recrutement d'un adjoint technique saisonnier à plein temps pour juillet

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal la nécessité de recruter des renforts pour le service technique pendant la période estivale, étant donné l'alourdissement de la charge de travail pendant cette période et les congés de l'agent titulaire.

Monsieur le Maire propose que soient recruté une personne pendant le mois de juillet, à temps plein, avec la rémunération calculée sur la base du traitement afférant à l'indice majoré 295 de la Fonction Publique Territoriale.

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,
à l'unanimité,**

DECIDE de créer un emploi saisonnier pour le service technique,

DIT que la rémunération de cet emploi sera calculée sur la base du traitement afférant à l'indice majoré 295 de la Fonction Publique Territoriale

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget principal exercice 2011

6/ Point sur les travaux en cours

- **Extension de la colonne d'eau à la ZA des Grands Prés** : les travaux sont terminés. Ils ont également été l'occasion de refaire le fossé du chemin afin de mieux traiter l'évacuation des eaux pluviales et d'aménager le chemin d'accès aux riverains.
- **Enfouissement des lignes à Beauregard** : le chantier avance normalement et le calendrier qui prévoit une livraison courant septembre devrait être respecté.
- **Aménagement des Rappes** : les travaux sont terminés et les équipements installés (tables de pique-nique et poubelles). L'inauguration se fera le samedi 18 juin.
- **Hangar technique** : la consultation des entreprises devraient bientôt commencer.

7/ Problèmes des chiens errants

Malgré de nombreux appels au civisme de la part de la mairie, dans le bulletin municipal ou dans des courriers collectifs et individuels, les difficultés engendrées par les chiens errants se multiplient. Ils sont de deux ordres :

- les déjections canines : les chiens errants, ou même certains propriétaires qui promènent leur chien, prennent les espaces publics pour des zones normales de déjection.
- La sécurité : en quelques jours, 3 incidents sérieux impliquant des chiens agressifs ont été signalés sur la commune, dont l'un a été suivi d'une plainte en gendarmerie. D'autres témoignages sont arrivés en mairie de personnes ayant peur de se promener dans le village.

Cette situation n'est pas acceptable. La salubrité et la sécurité publique doivent être garantis pour tout un chacun. Ainsi, le Maire va prendre une série d'arrêtés interdisant les déjections canines dans tous les espaces publics et imposant que tous les chiens soient tenus en laisse.

La gendarmerie sera informée de ces décisions et sera en mesure de mettre des amendes aux contrevenants, et la fourrière fera régulièrement des rondes pour capturer tout chien en situation d'errance.

8/ Actualité intercommunale***Communauté de Communes du Genevois :***

- commission eau : les appels d'offres pour les travaux de nouveau captage d'eau à Metailly seront lancés à l'automne. Les travaux seront réalisés en 2012.
- Commission scolaire : le budget pour la piscine au Vitam'Parc à la rentrée prochaine sera de 75 000 €.

Syndicat Petite Enfance :

Pour la rentrée prochaine, 1 nouveau dossier de Présilly a été accepté, et 9 sont en attente faute de place.

SIVU Beaupré :

Le projet d'agrandissement de l'école a été approuvé.

Syndicat Mixte du Salève :

- dimanche 19 juin : journée du patrimoine de pays à la Maison du Salève
- dimanche 4 septembre : Mont Salève en marche

9/ questions diverses

- **climatisation salle des fêtes** : des devis vont être demandés.
- **presse** : le Conseil municipal décide de s'abonner au Messenger.
- **cabane de l'espace des Rappes** : un contact va être pris avec l'association de chasse pour discuter de son devenir.
- **fauchage des routes** : une première fauche a été réalisée sur les bordures uniquement. Un second passage comprenant les talus sera fait à la fin de l'été.
- **pierres croisées** : un itinéraire permettant de rejoindre toutes les pierres croisées recensées sur Présilly et Feigères est à l'étude. Une carte et des textes explicatifs seront réalisés. Pour ce faire, certains chemins doivent être remis en état ou créés. Une association d'insertion va être contactée pour ce travail.
- **Réservoir d'eau** : un système de relevé informatique de compteur au réservoir des Vernants va être installé afin de pouvoir mieux contrôler le réseau d'eau potable.
- **Vente de terrain à la SA Mont-Blanc** : la vente du terrain situé à côté de l'école du petit-Châble à la SA Mont-Blanc pour la réalisation de 5 logements a été signée chez le notaire la semaine dernière. Les travaux vont démarrer très prochainement.
- **Fleurissement** : N. DUPERRET souhaite féliciter l'agent technique pour la qualité du travail réalisé au niveau du fleurissement de la commune, particulièrement réussi cette année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

Le Maire,

Alain BULLAT

